

ADAPTATION SCOLAIRE

ADAPTATION SCOLAIRE (2), BACCALAURÉAT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE (38)

Personnes rejoignables	79	Hommes	
Nombre de répondants	40	4 (10 %)	36 (90 %)

Note : les pourcentages ne sont pas affichés pour les questions ayant 5 répondants ou moins.

Situation des diplômés à la 1^{re} semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Sur le marché du travail	35	87,5	34	87,2
Aux études	2	5,0	3	7,7
Inactifs professionnellement	3	7,5	2	5,1
Nombre total	40		39	

Situation des diplômés sur le marché du travail à la 1^{re} semaine d'avril 2005 et 2006

	Avril 2005		Avril 2006	
	Nombre	%	Nombre	%
En EMPLOI	34	97,1	32	94,1
Ayant un emploi à temps plein	26	74,3	26	76,5
Ayant un emploi à temps partiel	5	14,3	5	14,7
Ayant plusieurs emplois à temps partiel	3	8,6	1	2,9
Au CHÔMAGE	1	2,9	2	5,9
Nombre total	35		34	

En emploi et poursuivant des études

1/34

2/32

Période écoulée pour obtenir un 1 ^{er} emploi à temps plein			Total	32
	Nombre	%	Nombre	%
Aucun délai	6	18,8	De 9 à 12 mois	0
De 0 à 3 mois	14	43,8	De 12 à 18 mois	0
De 3 à 6 mois	10	31,3	18 mois et plus	0
De 6 à 9 mois	1	3,1	Déjà en emploi avant les études	1

Données relatives à l'EMPLOI pour la 1^{re} semaine d'avril 2006

Correspondance études/travail	Total	32	Type de travail	Total	32
	Nombre	%		Nombre	%
Emplois reliés	31	96,9	Permanent	8	25,0
Emplois non reliés	1	3,1	Temporaire renouvelable	9	28,1
			Temporaire non renouvelable	8	25,0
			Temporaire mais ignore si renouvelable ou non	7	21,9

Raison principale d'un travail non relié à la formation			Total	2
	Nombre	%	Nombre	%
Opportunité plus intéressante	0		Pas trouvé d'emploi dans mon domaine	0
Pas trouvé d'emploi satisfaisant	0		Correspond à d'autres études	0
Concours de circonstances	1		J'ai conservé mon ancien emploi	0
Mes intérêts ont changé	1		Autre raison	0

Nombre total d'heures de travail par semaine

Travail à temps plein	Total	25	Travail à temps partiel	Total	6
	Nombre	%	Nombre	%	
De 30 à 45 h	25	100,0	Moins de 10 h	1	16,7
De 46 à 54 h	0	0,0	De 10 à 19 h	1	16,7
55 h et plus	0	0,0	De 20 à 29 h	4	66,7
			De 30 à 45 h	0	0,0

Salaire

Travail à temps plein	Total	25	Travail à temps partiel	Total	6
	Nombre	%	Nombre	%	
Salaire annuel			Salaire horaire		
Moins de 23 000 \$	1	4,0	Moins de 15,00 \$	0	0,0
De 23 à 30 999 \$	5	20,0	De 15 à 21,99 \$	2	33,3
De 31 à 36 999 \$	9	36,0	De 22 à 28,99 \$	0	0,0
De 37 à 44 999 \$	10	40,0	De 29 à 35,99 \$	3	50,0
De 45 à 50 999 \$	0	0,0	De 36 à 42,99 \$	1	16,7
De 51 à 56 999 \$	0	0,0	43 \$ et plus	0	0,0
57 000 \$ et plus	0	0,0			

Raison principale d'un travail à temps partiel			Total	6	
	Nombre	%	Nombre	%	
Seul emploi dans mon domaine	0	0,0	Occasion d'entrer dans l'entreprise	3	50,0
Pour rester dans ma région	0	0,0	Pas trouvé d'emploi à temps plein	0	0,0
À la suite de coupures	0	0,0	Par choix	1	16,7
Ma situation ne me permettait pas de travailler à temps plein	1	16,7	Pour étudier	0	0,0
			Autres	1	16,7

Commentaires

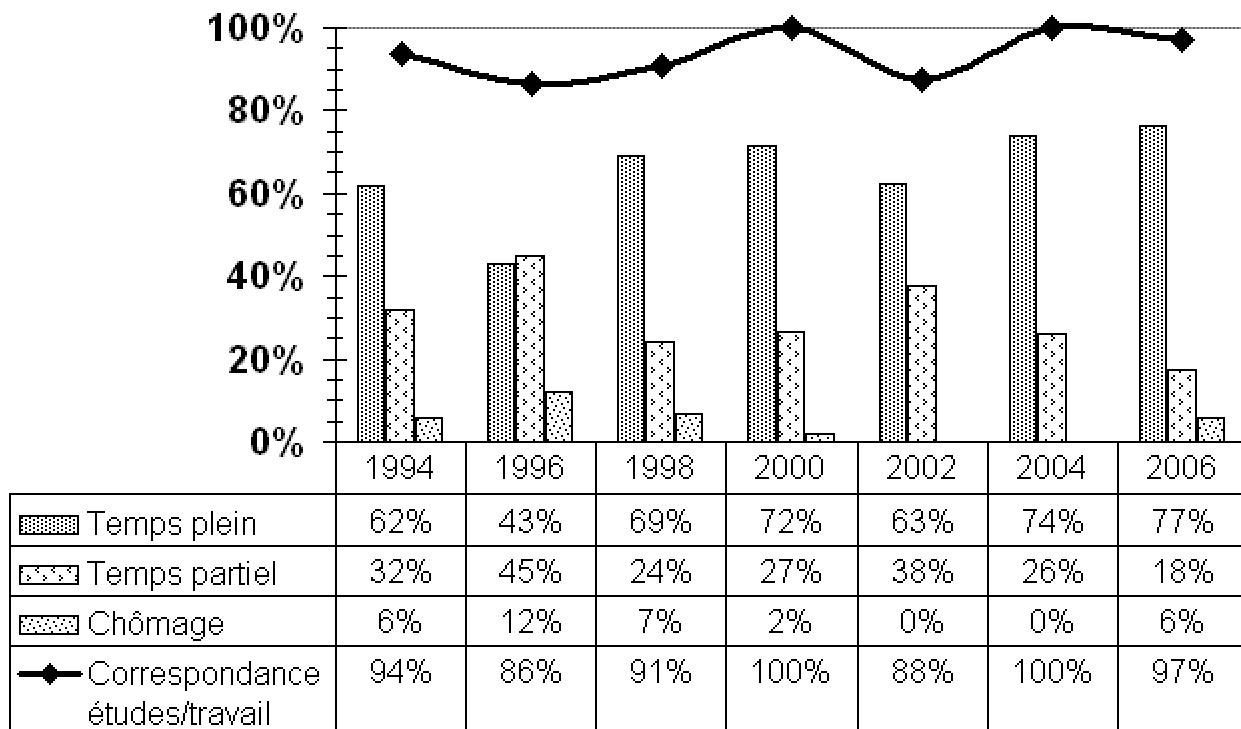
L'accès au marché du travail se fait relativement bien pour les répondants du bac en adaptation scolaire : 94,1 % des diplômés qui désirent travailler sont en emploi et dans 96,9 % des cas, ces emplois correspondent à la formation reçue. On constate aussi que, depuis les dernières relances, les emplois à temps plein sont à la hausse (voir le tableau ci-dessous) et les salaires ont augmenté (en 2004, 14,3 % des répondants gagnaient plus de 37 000 \$, en 2006 ce pourcentage est passé à 40 %).

Par contre, 5,9 % des répondants se disent en chômage alors qu'il n'y en avait pas lors des deux dernières relances; les emplois précaires demeurent un aspect caractéristique de l'accès au marché du travail de ces diplômés (75 % des premiers emplois sont temporaires) et les emplois à temps partiel restent nombreux lorsque comparés à la situation de l'ensemble des répondants du 1er cycle (17,6 % vs 8,4 %).

Mentionnons également certaines caractéristiques qui les distinguent plus particulièrement :

- 90 % des répondants sont des femmes vs 56 % pour l'ensemble du 1er cycle;
- 35 % d'entre eux avaient déjà eu un emploi régulier (autre qu'un emploi d'été) avant d'entreprendre leur baccalauréat vs 21,5 % pour les répondants du 1er cycle;

et près du tiers (32,3 %) ont obtenu leur premier emploi par l'entremise de visites ou de lettres à l'employeur vs 9,3 % au 1er cycle.



Données relatives à la FORMATION et aux ÉTUDES

Activités de FORMATION entreprises depuis la fin des études

Cours de français signé (II, III et VI)
 Formation TEACH (autisme)
 Formation sur la réforme scolaire
 Diverses formations en petite enfance

Cours d'anglais
 Formation "L'autre côté de la pilule" (dyskinésie)
 Interv. auprès d'élèves avec troubles de comportement

Programmes d'ÉTUDES supplémentaires entrepris après le diplôme de premier cycle

Maîtrise adaptation scolaire et sociale (4)
 D.E.S.S. santé mentale
 AEC service de garde en milieu familial

Certificat psychologie (2)
 Certificat toxicomanie

Motif principal de la poursuite des études

	Nombre	%		Nombre	%	Total	10
Pas trouvé d'emploi	0	0,0	Augmenter mes compétences	1	10,0		
Pas trouvé d'emploi satisfaisant	0	0,0	Intérêt pour les études	2	20,0		
Augmenter mes possibilités d'emploi	2	20,0	Changer de domaine de formation	0	0,0		
Exigence de la profession	0	0,0	Exigence de l'employeur	1	10,0		
Obtenir poste ou salaire plus élevé	2	20,0	Autre	2	20,0		

Lien entre les études supplémentaires et celles de 1^{er} cycle

	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
Même domaine	4	40,0	Domaine connexe	5	50,0	Autre domaine	1	10,0

ADAPTATION SCOLAIRE

Description des emplois

BACCALAURÉAT EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE

Enseignant en adaptation scolaire au secondaire

- Enseigner à des groupes d'élèves (15 à 20) en cheminement particulier présentant des problèmes d'apprentissage associés à des troubles de comportement ou à une déficience intellectuelle ou encore à des troubles auditifs et du langage.
- Préparer les cours et le matériel pédagogique pour, selon le cas, une ou plusieurs matières prévues au programme.
- Évaluer les acquis.
- Élaborer des plans d'intervention.
- Organiser et animer des activités devant favoriser la préparation au monde du travail, l'insertion sociale ou l'autonomie fonctionnelle.
- Voir à la discipline et à la gestion de classe.
- Deux d'entre eux travaillent à temps partiel.

- Commission scolaire (16)

Enseignant en adaptation scolaire au primaire

- Enseigner à des groupes d'enfants présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaire (troubles de comportement, problèmes d'apprentissage, handicapés sensoriels ou physiques, malentendants, déficients intellectuels).
- Évaluer les difficultés, élaborer des plans d'intervention et les appliquer.
- Préparer les cours et évaluer les acquis.
- Fournir un encadrement académique et disciplinaire.
- Éduquer aux habiletés sociales.
- Rencontrer les parents.
- Deux d'entre eux travaillent à temps partiel et l'un d'eux fait aussi de la suppléance au régulier.

- Commission scolaire (5)

Orthopédagogue au primaire

- Identifier et évaluer les difficultés d'apprentissage (difficultés en calcul, lecture, écriture ou troubles de langage).
- Élaborer des programmes d'études adaptés aux besoins individuels et au rythme d'apprentissage des élèves afin qu'ils puissent éventuellement rattraper leur retard par rapport aux autres élèves.
- Créer du matériel pédagogique.
- Travailler en dénombrement flottant, c'est-à-dire avec des petits groupes d'élèves qui proviennent de classes différentes.
- Collaborer avec l'enseignant titulaire et le conseiller dans ses interventions pédagogiques auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage.
- L'un d'eux travaille à temps partiel.

- Commission scolaire (3)
- Division scolaire francophone de la Saskatchewan.

Enseignant en ad. scol. et orthopédagogue au secondaire

- Enseigner toutes les matières du programme ISPJ 1 et 2 (insertion sociale et professionnelle des jeunes) à des élèves en cheminement particulier.
- Favoriser l'acquisition des connaissances et le développement d'habiletés dans des domaines tels que : l'alimentation, le logement, la santé, la sécurité, l'autonomie financière et le monde du travail (recherche, exercice, maintien d'un emploi).
- Intervenir, comme orthopédagogue, auprès d'élèves du régulier qui éprouvent certaines difficultés d'apprentissage.

- Commission scolaire

Orthopédagogue au privé

- Intervenir auprès des enfants en difficulté d'apprentissage.
- Évaluer les difficultés.
- Établir le bilan des acquis.
- Repérer les notions incomprises.
- Développer des stratégies d'apprentissage.
- Reconstruire les acquis.

- Centre de services multiprofessionnels

Enseignant au secondaire

- Préparation et planification de cours.
- Gestion de classe et discipline.
- Évaluation des apprentissages.
- Correction de travaux et d'exams.
- Participation à différents comités et réunions administratives.
- Une personne enseigne la géographie, l'histoire et l'éducation à la citoyenneté; une autre enseigne les sciences physiques à six groupes et elle agit comme tuteur dans un autre et la dernière enseigne les mathématiques.

- Commission scolaire (3)

Enseignant suppléant au primaire

- Remplacer sur appel le professeur titulaire pendant des périodes variant d'une journée à quelques jours ou semaines.
- Connaître tous les programmes des différents niveaux de classe.
- Enseigner.
- Corriger.
- Surveiller aux récréations et au départ des autobus.

- Commission scolaire

Enseignant au préscolaire

- Concevoir du matériel pédagogique.
- Préparer et animer des activités liées au développement chez l'enfant de compétences psychomotrices, affectives, langagières, sociales, cognitives et de communication.
- Amorcer l'enseignement des compétences transversales.
- Évaluer les progrès des enfants.
- Rencontrer les parents.
- Soutenir, encourager, instruire, socialiser et qualifier.

- Commission scolaire